

# Les chiffres 2020 du Fonds d'Action Sociale



**7 462 121 €**

versés aux adhérents Médicis  
au titre de l'Action Sociale

**85,6 %**  
des aides

concernent des adhérents  
ayant une difficulté pour  
régler leurs cotisations

**512 €**  
montant moyen

des aides pour  
les secours financiers

## Covid-19

Des aides  
spécifiques  
pour aider nos  
adhérents  
en difficulté.

**6 391 653 €**

de prise en charge de  
cotisations et de secours  
financiers. En détail :

- Prise en charge des cotisations d'avril et mai pour l'ensemble de nos adhérents PER Médicis\*
- Prise en charge de la cotisation de novembre\*\*
- Secours financier de 500 €\*\*\*

**356 €**  
montant moyen

des aides pour  
les prises en charge  
de cotisations

**20 927**  
adhérents

ont bénéficié d'une  
aide en 2020

\* Contrat en cours avec au moins un versement en 2019 ou 2020. \*\* Contrat en cours avec au moins un versement en 2019 ou 2020. \*\*\* Contrat en cours avec au moins un versement en 2019 ou 2020. Adhérent qui justifie d'une baisse de chiffre d'affaires de 50 % sur les mois d'avril, mai ou juin 2020 (par rapport à l'année précédente).



Contactez nos conseillers clientèle  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 18h  
**01 47 27 20 20**



Consultez notre site  
[mutuelle-medicis.com](http://mutuelle-medicis.com)



Envoyez vos emails à  
[serviceadherents@mutuelle-medicis.com](mailto:serviceadherents@mutuelle-medicis.com)



Retrouvez Médicis sur

Mutuelle Médicis



**Mutuelle des Entreprises et des Indépendants du Commerce, de l'Industrie et des Services**  
18 rue de l'Amiral Hamelin • 75780 Paris cedex 16 • [www.mutuelle-medicis.com](http://www.mutuelle-medicis.com)  
Mutuelle de retraite professionnelle supplémentaire soumise aux dispositions du code de la mutualité,  
immatriculée au répertoire SIREN sous le numéro 315 062 687.  
ADEPIA-Médicis (Association pour la Défense Et la Promotion des Intérêts des Adhérents de Médicis),  
association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 : 18 rue de l'Amiral Hamelin - 75780 Paris cedex 16

Le Fonds  
d'Action Sociale  
du **PER Médicis**



Indépendants  
& Entrepreneurs



[mutuelle-medicis.com](http://mutuelle-medicis.com)

Mars 2021 / Réalisation : PROJECTIL - Crédits photo : Jean-François Lesnéchal et Anne-Sarah David - Document non contractuel

## A quoi sert le Fonds d'Action Sociale du PER Médicis ?



Catherine - Adhérente chez Médicis



Jean-François - Adhérent chez Médicis

En cas de problèmes ponctuels (accident, difficultés à régler les cotisations car l'activité professionnelle est au ralenti), Médicis peut proposer à ses adhérents de prendre le relais ponctuellement de leurs cotisations ou mettre en place également des mesures exceptionnelles dans le cadre d'intempéries ou d'évènements les affectant.

**En 2020, dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Covid 19, des aides ont été proposées à l'ensemble de ses adhérents en activité.**

### ► Pourquoi ce Fonds d'Action Sociale ?

Médicis accompagne les indépendants et entrepreneurs pour leur permettre de construire leur retraite future en leur proposant le PER Médicis (Plan d'Épargne Retraite).

Consciente que ses adhérents sont moins bien protégés qu'un salarié en cas de problèmes, son Fonds d'Action Sociale compense cette moins bonne protection.

### ► Qui peut bénéficier de l'aide du Fonds d'Action Sociale ?

Tous les adhérents au PER Médicis quel que soit leur âge.

### ► Dans quels cas pouvez-vous faire appel au Fonds d'Action Sociale ?

Difficultés financières significatives (baisse de votre chiffre d'affaires suite à des événements imprévus par exemple), maladie ou accident rendant votre activité difficile, décès soudain d'un proche pour lequel vous devez engager des frais d'obsèques, intempéries... tout événement nécessitant une aide financière car vous ne pouvez pas y faire face seul.

### ► Comment faire appel au Fonds d'Action Sociale ?

La commission en charge d'étudier les dossiers susceptibles de percevoir une aide se réunit 2 à 4 fois par an.

Votre conseiller Médicis peut vous aider à constituer votre dossier. N'hésitez pas à prendre contact avec votre Service Adhérents.

En cas d'urgence (catastrophes naturelles par exemple), votre dossier peut être envoyé par email. Il sera traité au plus vite.



Pour envoyer votre dossier directement : [serviceadherents@mutuelle-medicis.com](mailto:serviceadherents@mutuelle-medicis.com)

## 3 exemples d'aide apportée par le Fonds d'Action Sociale

### 1 Adhérent cotisant au PER Médicis

La baisse de son chiffre d'affaires pour notre adhérent ne lui permettait plus de continuer à régler ses cotisations au PER Médicis. Nous avons pris à notre charge ses cotisations de l'année en cours.

### 2 Adhérent retraité percevant sa rente

Notre retraité, ancien commerçant, ne pouvait faire face à des frais d'aménagement du rez-de-chaussée de sa maison devenus nécessaires par sa dépendance. Nous lui avons alloué une indemnité forfaitaire de 500 €.

### 3 Adhérent restaurateur, cotisant au PER Médicis

La crise sanitaire de la Covid 19 a mis à l'arrêt l'activité professionnelle de notre adhérent. Nous avons pris en charge trois mois de ses cotisations retraite et lui avons octroyé 500 € de secours financier.